



Commission Spécialisée des Duan et Grades Equivalents et Valorisation des Pratiques

DEMANDE DE DUAN PAR EQUIVALENCE

DUAN DEMANDE :Date de la demande :.../.../...

WAI JIA (Arts Martiaux Chinois eXternes=)

☐ Kungfu ☐ Wingchun ☐ Jeet kunedo ☐ Shuai jiao

NEI JIA (Arts Martiaux Chinois Internes)

☐ Taichi chuan ☐ Bagua zhang ☐ Xingyi quan ☐ Yiquan

QIGONG (Arts Energétiques Chinois)

☐ Gigong

WUSHU SPORTIF

☐ Taolu ☐ Sanda

PHOTO

NOM : **PRENOM :**

DATE DE NAISSANCE .../.../..... **à :**

ADRESSE

CP :/ **Ville :**

TEL + EMAIL (obligatoire)

GRADE EQUIVALENT

LIEU : **FEDERATION** **DATE :**.../.../.....

Joindre à cette fiche copies suivantes :

- ☐ timbres de licences
- ☐ frais d'inscription
- ☐ frais de carte et diplôme (1^{ère} fois)
- ☐ pièce d'identité
- ☐ mineurs : autorisation parentale
- ☐ liste des taolu

	<i>Frais d'inscription</i>	<i>Carte et diplôme</i>
1 ^{er} duan	43 €	25 €
2 ^{ème} duan	63 €	25 €
3 ^{ème} duan	63 €	45 €
4 ^{ème} duan	83 €	45 €
5 ^è et 6 ^è duan	113 €	45 €

Non licencié FFAEMC + 50 €

Signature :

Extrait du règlement de la CSDGE-VP : Article 24.

Tout candidat à l'obtention d'un duan par équivalence ou par reconnaissance de niveau doit, au minimum, remplir les conditions d'âge et de temps de pratique telles que fixées au sein du présent règlement. De plus, les candidats étrangers doivent justifier d'une carte de séjour temporaire, d'une carte de résident ou d'un certificat de résidence en cours de validité.

L'équivalence de duan et la reconnaissance de niveau dépendent d'une décision individuelle de la CSDGE-VP. Les décisions de la CSDGE-VP relatives aux équivalences de duan et reconnaissance de niveau sont prises à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés pour la voie considérée, après avis de la commission technique spécialisée concernée : cet avis sera prépondérant en cas de partage égal des voix. Le vote a lieu à bulletin secret.

Pour être recevable une demande d'équivalence doit porter sur un duan délivré par un fédérateur national étranger, ou un diplôme d'enseignant d'une ou plusieurs disciplines relevant des arts énergétiques et martiaux chinois délivré par une Fédération agréée, la discipline retenue étant celle de son pré-requis technique. La date d'obtention qui sera prise en compte et portée dans le fichier des duan sera la date portée sur le document donnant droit à équivalence.

Pour être recevable, une demande de reconnaissance de niveau doit porter sur un niveau obtenu auprès d'une fédération sportive. Le passage devant un jury est obligatoire. La date d'obtention sera celle de ce passage.

Aucun duan supérieur au 5^{ème} ne peut être obtenu par équivalence ou par reconnaissance de niveau.

Une fois le principe d'équivalence ou de reconnaissance acquis, le candidat passera devant un jury pour le niveau demandé et selon les aménagements décidés par la CSDGE-VP : lui seul pourra confirmer l'obtention, ou non, de l'équivalence ou de la reconnaissance, du fait de l'hétérogénéité des systèmes de duan. Un duan inférieur au duan demandé pourra éventuellement être décidé.

La réussite individuelle aux championnats reconnus présentée à la CSDGE-VP dans les 2 ans suivant le championnat permet de progresser dans la voie des duan pour la discipline concernée selon le barème suivant :

- championnat de France et championnat international FFAEMC :

Le titre de champion (et 1er au classement de l'épreuve) est dispensé des UV correspondant à l'épreuve de championnat du 1er au 3e duan

- championnat d'Europe organisé par l'IWuF, la WKFE ou la FFAEMC :

L'obtention d'une médaille d'or ou d'argent dans une épreuve d'au moins 6 participants dispense des UV correspondant à l'épreuve du championnat du 1er au 3e duan

- championnat du Monde organisé par l'IWuF :

L'obtention d'une médaille d'or ou d'argent dans une épreuve d'au moins 6 participants dispense des UV correspondant à l'épreuve du championnat du 1er au 4e duan

- pour les disciplines de Haut niveau :

• championnat d'Europe organisé par l'IWuF ou la WKFE :

Le titre de champion (1er au classement de l'épreuve) obtention du 3e duan wushu

• championnat du Monde organisé par l'IWuF :

Le titre de champion (1er au classement de l'épreuve) obtention du 4e duan wushu

• La médaille d'or en duilian (à 2 ou 3) donne les mêmes droits que la médaille d'or individuelle.

[...]

Il ne peut être obtenu plus d'une reconnaissance de niveau ou équivalence d'un duan ou duan équivalent dans une même voie sauf en cas d'équivalence d'un diplôme d'enseignement délivré par la FFAEMC pour la discipline considérée.

Un même diplôme ne peut servir qu'une fois et dans une seule voie.

A titre exceptionnel, les duan Wushu passés entre septembre 2014 et avril 2022 auprès de la Fédération Française de Karaté peuvent faire l'objet d'une demande d'équivalence dans une des 3 autres voies et une seule y compris pour le 6e duan.

Antécédents Sportifs :

* Débuts en Arts Énergétiques et Martiaux Chinois

.....

* Licences (saisons) :

.....

* Titre(s) sportif(s) :

.....

* Autres (stages, pratique hors fédération)

.....

Expérience de dirigeant associatif

* Au niveau club

.....

* Au niveau départemental

.....

* Au niveau régional

.....

* Au niveau national

.....

* Au niveau international

..... *

Animation sociale et Arts Energétiques et Martiaux Chinois

Expérience et activité dans l'enseignement (dates de début, diplômes, titres obtenus) :

.....
.....
.....
.....
.....

Expérience en arbitrage

Départemental.....

Régional.....

National.....

International.....

Mondial.....

Passage de duan.

Duan obtenus :

Duan	Date	Lieu
Duan	Date	Lieu
Duan	Date	Lieu
Duan	Date	Lieu
Duan	Date	Lieu

Participations aux jurys des passages de duan

Régional.....
National.....

Incapacités physiques définitives gênant l'accès aux épreuves pratiques de l'examen de Duan :

[illegible]

Observation de la demande :

[illegible]

Avis du Président de la CSDGE-VP :

.....

.....

.....

.....

.....

Décision de la CSDGE-VP :

.....

.....

.....

Date :...../...../..... **Signature du Président de la CSDGE-VP**